11780 - Un examen médical qui entraîne un écoulement liquidien

question

La femme doit-elle se purifier avoir subi un teste ou un autre examen gynécologique?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La nature du teste n’est pas claire. Si des examens médicaux effectués à travers le vagin dans le but de soigner l’utérus, etc. entraîne un écoulement vaginal, l’intéressée doit refaire ses ablutions. S’il s’agit du sang relève des règles , la femme doit prendre le bain rituel.